

### ***La redynamisation des zones industrielles en mutation à Montréal***

La Commission permanente sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal invite la population à participer à une consultation publique sur la redynamisation des zones industrielles en mutation de l'agglomération de Montréal, notamment les friches industrielles. La consultation publique se déroulera en trois parties. D'abord, une séance d'information sera consacrée à la présentation du dossier par des représentants du Service du développement économique et du Service de la mise en valeur du territoire. La deuxième partie sera réservée à l'audition des mémoires et opinions et, enfin, la commission adoptera ses recommandations pour clore le processus de consultation. Voici les dates et heures des assemblées publiques prévues à cet effet :

#### **PARTIE 1 – SÉANCE D'INFORMATION : PRÉSENTATION ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

**JEUDI 15 DÉCEMBRE 2016, À 19 H**

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes et d'institutions qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

#### **PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS**

**31 JANVIER 2017, À 19 H**

**2 FÉVRIER 2017, À 9 H**

**1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2017, À 13 H 30 (SI LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS LE REQUIERT)**

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques sont priées de s'inscrire en ligne sur le site web de la commission à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions), ou encore par téléphone à (514) 872-3000. La date limite d'inscription est **le 11 janvier 2017, à 17 h**.

Les personnes qui préfèrent faire part de leur opinion par courriel sont invitées à le faire à l'adresse suivante : [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca).

Veillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister à l'une ou l'autre assemblée publique. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

#### **PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS**

La date d'adoption des recommandations sera communiquée ultérieurement par le biais d'un avis public.

**LIEU**      **HÔTEL DE VILLE, SALLE DU CONSEIL, 275, RUE NOTRE-DAME EST / MÉTRO CHAMP-DE-MARS** [www.stm.info](http://www.stm.info)

#### **ACCESSIBILITÉ**

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (**510, rue Gosford**). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, en communiquant avec le Service du greffe cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La documentation afférente est disponible pour consultation sur le site web de la commission à partir du 5 décembre 2016, ainsi qu'aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, dans les hôtels de ville et au Service du greffe.

**RENSEIGNEMENTS :**      Service du greffe  
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872-3000  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)  
@Comm\_MTL